



Photo Progrès/Richard MOUILLAUD

CHARLY

PAGE 11

Ligotés et frappés : le cauchemar d'une famille d'agriculteurs

LE PROGRÈS

Édition du Rhône

Vendredi 24 avril 2020 - 1,10 €

ALERTE INFO

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?

0 800 07 68 43 Service & appel gratuits

LPRFILROUGE@leprogres.fr

POUR SAUVER SON ENTREPRISE



Confiné au boulot

Igor Chmakoff, à la tête de la Compagnie des tanneurs, à Irigny, a décidé de vivre le confinement dans les locaux de sa société pour maintenir son activité. Il y vit seul depuis le 16 mars.

Photo Progrès/Damien LEPETITGALAND

PAGE 14

Restaurants, cafés : quand pourront-ils rouvrir ?

PAGES 2 ET 3

Dans le BTP, la timide reprise des chantiers



PAGES 12 ET 13

Vivre le confinement avec un animal

NOTRE CAHIER SPÉCIAL

VALABLE LES 24 ET 25 AVRIL

Rôti de porc

Origine France



6,99€ le kg

Banane

Origine Afrique/Amérique



calibret20

1,19€ le kg

SPAR



Supermarché

Place du 8 mai 1945 BRIGNAIS

Suivez toutes nos activités sur notre page Facebook



OUVERT LE DIMANCHE MATIN 8h30 - 12h30

Pour apprendre les règles du VIVRE ENSEMBLE ET LE FONCTIONNEMENT DE NOS INSTITUTIONS



6€90 96 pages

En vente chez votre marchand de journaux et sur votre boutique en ligne

LE BIEN PUBLIC lejournal LE PROGRÈS

RHÔNE Économie

Il vit au travail pour sauver la peau de son entreprise

Igor Chmakoff est le dirigeant de La Compagnie des tanneurs, une PME basée à Irigny. Et le chef d'entreprise a décidé de vivre le confinement dans les locaux de sa société pour maintenir son activité. Reportage.



« Si je dois déposer le bilan ce sera avec le sentiment d'avoir tout fait pour sauver l'entreprise », confie Igor Chmakoff, dirigeant de La Compagnie des tanneurs. Photo Progrès/Damien LEPETITGALAND

Igor Chmakoff, 45 ans, est le dirigeant de La Compagnie des tanneurs. Il dispose de deux entrepôts/magasins avec 11 salariés, le premier à Cholet dans le Maine-et-Loire et le second à Irigny. C'est dans ce dernier site, situé à côté de Lyon, que le chef d'entreprise, qui vit habituellement à Annecy, a élu domicile seul depuis le début du confinement.

Métier : marchand de peaux

« Quand j'ai vu la tournure de la crise sanitaire du COVID-19, j'ai décidé de m'installer dans mon entreprise pour sauver ce qui pouvait l'être et mettre mes salariés à l'abri », confie-t-il.

Il a transformé un bureau en buanderie, un autre en chambre. Il a acheté une machine à laver qu'il a installé dans la cuisine commune. Il se sert de la douche de l'entre-

prise comme de salle de bains.

Son métier est marchand de peaux. Il achète en gros des peaux qu'il revend à des particuliers, des artisans et à des entreprises dans le monde entier pour l'ameublement, l'automobile, la maroquinerie, etc. Il vend aussi différents accessoires, les fils, les aiguilles, les machines et fait même de la formation au grand public et aux professionnels. Il a racheté l'entreprise familiale à son cousin en 1999, dans laquelle il a débuté en tant que magasinier. « J'ai appris le cuir en le brassant, peau par peau. Si je dois déposer le bilan ce sera avec le sentiment d'avoir tout fait pour la sauver », lâche-t-il. Il peut s'appuyer sur sa comptable et sa responsable du site qui continuent leurs activités en télétravail. Les autres salariés sont en chômage partiel, mais le lien n'est pas coupé.

« Nous avons créé un groupe WhatsApp pour que tout le monde puisse échanger,

évoquer l'avenir et la reprise certainement progressive. » Habituellement, il fait 7 000 km par mois. « Ma note de frais est vierge. Je ne bouge plus, je ne vois que des livreurs. Je reçois des appels et mails et j'expédie la marchandise commandée. Revenir à ce travail m'a permis de découvrir des failles dans notre organisation », souligne avec un petit sourire Igor Chmakoff.

Recours à un Prêt de trésorerie garantie par l'État (PGE)

« L'objectif, c'est de pouvoir repartir. Les salariés sont à mes côtés. Je devais finir de payer l'entreprise cette année. Là, je suis obligé d'avoir recours à un Prêt de trésorerie garantie par l'État (PGE) pour assurer l'avenir. Habituellement, nous faisons 200 000 euros de chiffre d'affaires par mois, aujourd'hui, l'espoir serait d'atteindre 35 ou 40 000. C'est mieux que rien

mais ça ne suffit pas », confie Igor Chmakoff, qui ne veut rien lâcher pour autant.

Pour soutenir l'activité, il offre la livraison. Il a vendu tout son stock d'élastiques et de polaire pour fournir ses clients qui se sont mis à la fabrication de masques. Ses voisins de la manufacture Hermès, à Pierre-Bénite, sont venus lui acheter du fil et des aiguilles pour fabriquer des masques lavables grâce avec des machines à coudre industrielles prêtées par le lycée Casanova de Givors. Une cliente, créatrice de sacs en cuir, est venue lui acheter aussi de quoi faire des masques pour les résidents d'un Ehpad voisin.

Divorcé, il n'a pas vu ses quatre enfants et sa famille depuis le 16 mars, il garde tout de même le contact grâce à FaceTime. C'est pour lui le prix à payer pour espérer sauver la peau de son entreprise.

Damien LEPETITGALAND

RHÔNE

Le plateau épidémique est-il en train de fléchir ?

Ce jeudi, le nombre d'hospitalisations était en baisse dans le Rhône pour le 4^e jour consécutif, avec 1 198 patients Covid-19 hospitalisés, soit six de moins que mercredi tandis que le nombre de décès s'élevait à 444 (+ 7 en 24 heures). Depuis le début de l'épidémie, 1 546 patients sont rentrés à domicile.

Du côté des cliniques et hôpitaux privés du groupe Ramsay Santé, cette baisse est également sensible depuis quelques jours après une douzaine de jours un « plateau bosselé », selon les termes du directeur du pôle Lyon, Eric Calderon. Mercredi 22 avril, les établissements du pôle Lyon accueillaient ainsi 28 patients en réanimation, soit 12 de moins que le 14 avril et 42 patients en hospitalisation conventionnelle, soit la moitié moins qu'il y a 9 jours. À cela s'ajoutent, 8 patients Covid-19 accueillis en SSR (Soins de suite et de réadaptation) ainsi que 60 patients hospitalisés dans les services du Médipôle gérés par le groupe mutualiste Resamut. « Le plateau baisse un peu depuis quelques jours mais il faut être prudent », souligne Eric Calderon.

Cette tendance s'observe également au plan régional, où l'on « commence à observer une baisse du nombre de personnes actuellement hospitalisées dans la région alors qu'il y avait un plateau autour de 3 000 hospitalisations depuis le 4 avril », relève l'ARS qui souligne également « le nombre de 9 nouvelles admissions en réanimation n'a jamais été aussi bas ». 2 760 patients atteints de Covid-19 (-56 en 24 heures) étaient hospitalisés dans la région jeudi, dont 483 patients (-33), soit 17,5 % en réanimation/soins intensifs. Le cumul des décès hospitaliers s'élevait à 1 167 tandis que 4 391 avaient regagné leur domicile au total depuis le début de l'épidémie.

EN BREF

La collecte des déchets verts reprendra le 27 avril

La collecte des déchets verts va reprendre dès lundi dans sept points de collecte répartis dans l'agglomération, à Dardilly, Charly, Fontaines-Saint-Martin, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Jonage, et en alternance à Marcy-l'Étoile et Quincieux.

Ce service est réservé à la collecte des déchets verts issus de l'entretien des espaces verts : branchages, résidus de taille, tonte de pelouse. Les autres déchets ne sont pas concernés. Les déchetteries, quant à elles, ne rouvriront que le 11 mai.

La Ville de Lyon veut rouvrir les marchés

La décision était attendue. La

Ville de Lyon vient d'annoncer, ce jeudi, qu'elle allait rouvrir certains marchés, sous réserve d'autorisation de la préfecture.

Un test devrait être mené à partir du 4 mai.

Des distributeurs de gel hydroalcoolique dans tous les lieux publics ?

Le président de la Métropole, David Kimelfeld a émis l'hypothèse, interrogé par nos confrères de BFM Lyon, ce jeudi matin.

Il a fait le point sur les mesures déjà en vigueur et annoncé sa volonté d'installer du gel hydroalcoolique dans tous les lieux publics. « Il faudra installer des distributeurs de gel hydroalcoolique sur l'ensemble des lieux publics », a indiqué le président de la Métropole de Lyon.